

Mise à disposition du document de référence 2018

Le document de référence 2018 de la société Argan a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 24 avril 2019, sous le numéro D.19-0377.

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires.

Il peut être consulté sur le site internet de la société www.argan.fr, dans la rubrique Espace Investisseurs / Communication AMF, ainsi que sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org.

Il comprend notamment le Rapport financier annuel, le Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, les rapports des contrôleurs légaux des comptes et les informations relatives aux honoraires de ces derniers.

A propos d'Argan

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext.

Elle assure elle-même le développement, l'entretien et la gestion locative de ses entrepôts. Ses 60 entrepôts situés en France représentent plus de 1,6 million de m² valorisés 1,4 milliard d'euros au 31 décembre 2018.

ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 - ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France.

La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1^{er} juillet 2007.



Plus d'informations sur le groupe ARGAN sur argan.fr

INFORMATIONS FINANCIERES

Francis Albertinelli - Directeur financier

contact@argan.fr

* * *